RAPPORT ANNUEL

CM-AM TEMPERE EUROPE

Fonds commun de placement

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

CARACTERISTIQUES DE L'OPC

Forme juridique : FCP

• L'objectif de gestion

Cet OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire. Il a pour objectif de gestion d'offrir une performance nette de frais liée à l'évolution des marchés actions et taux, sur la durée de placement recommandée. L'allocation d'actifs et la performance peuvent être différentes de celles de la composition de l'indicateur de comparaison.
Cette forme de stratégie de gestion pour laquelle le gérant a une latitude dans l'allocation d'actifs ne requiert pas d'indicateur de référence. Toutefois, la performance de l'OPCVM pourra être rapprochée de celle d'un indicateur de comparaison et d'appréciation a posteriori composé de : 80% €STR Capitalisé + 20% Euro Stoxx®.
Les indices sont retenus en cours de clôture et exprimés en euro, dividendes réinvestis.
Il tient compte de la capitalisation des intérêts pour l'€STR.

• Stratégie d'investissement

Afin de réaliser l'objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion sélective d'OPCVM et/ou FIA éligibles au PEA, déterminée au moyen d'une analyse fondamentale de la conjoncture, des différents secteurs d'activités et des anticipations économiques réalisées par la société de gestion. La stratégie utilisée procède des éléments suivants :
- Une définition de l'allocation stratégique de long terme en OPCVM et/ou FIA.
- Une gestion flexible de la construction de portefeuille : une sélection d'OPCVM et/ou FIA est effectuée en fonction de critères quantitatifs et qualitatifs (société de gestion, gérant, process). Le gérant suit l'évolution des composantes géographiques et sectorielles des indices de référence.
Pour rechercher sa performance, le gestionnaire s'autorise par l'utilisation de contrats financiers, à couvrir une partie du risque action du fonds.
La zone majeure est l'Union européenne.
Les titres éligibles au PEA représentent en permanence 75% minimum de l'actif net du fonds.
L'allocation en produits de taux intègre également les produits d'actions couvertes.
L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :
De 10 % à 30 % sur les marchés actions, de toutes zones géographiques, de toutes capitalisations, de tous les secteurs. L'OPCVM pourra être exposé aux valeurs de petites capitalisations inférieures à 3 milliards d'euros (15 % maximum), aux actions de pays émergents (5 % maximum),
De 70 % à 100 % en instruments de taux, souverains, publics, privés, de toutes zones géographiques, de catégorie investment grade selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation
Jusqu'à 25 % de l'actif net au risque de change.
Il peut également intervenir sur les : -contrats financiers à terme ferme ou optionnels, utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques d'action, de taux, de change. L'effet de levier indicatif est de 100 %

COMMENTAIRE DE GESTION

Politique de gestion sur les taux

Après avoir adhéré en 2021 à la thèse, défendue par les banques centrales (dont la Réserve Fédérale américaine (FED) et la Banque Centrale Européenne (BCE)), d'inflations « transitoires », les marchés ont ensuite cru, en 2022, aux pics d'inflations. Et anticipaient fin 2022 une désinflation vers les objectifs de 2% dès fin 2023. Si les pics d'inflations ont bien été touchés en 2022 (En juin 2022 aux USA sur les prix à la consommation à 9,2%, en octobre 2022 en zone € à 10,7%), la désinflation a été plus chaotique et au final beaucoup plus lente et plus faible qu'anticipée. Fin 2025, l'inflation aux USA reste proche de 3%, certes très en deçà des pics de 2022, mais loin encore de l'objectif de 2%. Si en Eurolande l'inflation est presque revenue à l'objectif, cela reste par valeurs supérieures. Au total, presque 5 ans et 4 ans respectivement aux USA et en Eurolande d'inflations très supérieures aux objectifs.

L'année 2025 a d'abord été dominée par l'arrivée au pouvoir pour son deuxième mandat de Donald TRUMP, beaucoup mieux préparé que pour son premier mandat en 2017. Et avec une administration également beaucoup mieux préparée et déterminée. Dès le 20 janvier 2025, il signe plus de 100 décrets, et lance peu après la guerre commerciale et la hausse des droits de douanes (TARIFFS). Celles-ci culminent le 2 avril avec le très fameux « Liberation day » dans le jardin aux roses. Beaucoup d'irrationnel dans la fixation des tariffs, beaucoup d'erreurs (des iles avec seulement des pingouins doivent être taxées), beaucoup de contrevérités…. La méthode TRUMP est au grand jour : d'abord des provocations, puis des menaces puis la saturation de l'espace médiatique.
Le premier « TACO » (« Trump Always Chicken Out ») arrive dès le 9 avril : sous la pression à la fois des très fortes baisses des marchés actions, ET de la défiance sur les USA traduite par la simultanéité de la baisse du $ et de la hausse des taux long termes US, TRUMP recule, donnant plusieurs mois aux négociations. Mais au final, fin 2025, après moultes rebondissements, les droits de douanes aux USA sont remontés à plus de 15% aux plus hauts depuis les années 1930. Selon la théorie, qui semble largement confirmée par les études concrètes fin 2025 et début 2026, ce sont les ménages et les entreprises US qui payent ces droits de douanes. Avec plusieurs conséquences : une partie des entreprises réduisent leurs investissements et les créations d'emplois ralentissent très significativement tandis que les ménages n'ont maintenu leurs consommations qu'au prix d'un taux d'épargne aux plus bas. Et le surplus d'inflation serait d'environ 0,5% fin 2025.

Autre politique marquante de Donald TRUMP : l'arrêt de l'immigration et un début de re migration. S'il est encore tôt pour conclure sur les effets de cette politique, il est à redouter un marché du travail plus favorable aux hausses de salaires, et donc à la persistance de la boucle salaires-prix.

Enfin, Donald TRUMP et son administration n'ont cessé de réclamer de très fortes baisses des taux de la FED et ont employé tous les moyens pour supprimer l'indépendance de celle-ci : licenciement de Lisa COOK par Tweet (!) (évidemment contesté par la FED et la justice), attaque contre Jerôme POWELL pour les dépassements de budgets sur la réfection des bâtiments de la FED, etc….

Au final, aux USA, sous la pression du ralentissement du marché du travail et de la pression politique, la FED a réduit à nouveau ses taux de trois fois 0,25% de sepxembre à décembre 2025. Si les taux d'Etat US à 10 ans ont également baissé sur l'exercice, ce n'est que grâce à la forte hausse de fin 2024. Ainsi, en octobre 2024, avant l'élection de Donald TRUMP, ces taux étaient inférieurs à 4,10% soit quasiment le niveau de fin 2025.

En Europe, les faits marquants de 2025 sont d'une part l'énorme changement politique en Allemagne avec l'arrivée du chancelier Merz en février, qui abolit la règle inscrite dans la constitution de déficit budgétaire nul sur le cycle et lance des programmes d'investissements de plusieurs centaines de milliards d'€ tans dans le militaire (500 milliards d'€ ?) que dans les infrastructures (autant ?), ce qui déclenche une hausse très spectaculaire et inédite des taux longs termes allemands début mars 2025 et d'autre part la crise politique persistante en France, avec l'incapacité à réduire les dépenses et donc le déficit budgétaire qui dépasse toujours 5% du PIB. Au total, alors même que la BCE a poursuivi début 2025 ses baisses de taux, les taux d'Etats à 10 ans respectivement allemands et français ont monté de plus de 0,5% et 0,35% et les courbes se sont nettement pentifiées.

Enfin notons que la situation au Japon a influencé et pourrait influencer encore plus la planète financière en 2026 avec une inflation proche des 3% depuis début 2022, alors que la Banque du Japon tarde à remonter ses taux, dans un contexte de gouvernements qui ne maîtrisent pas les déficits budgétaires (ou pire qui veulent faire de la relance budgétaire). Les conséquences sont une violente remontée des taux longs termes et une tout aussi violente baisse du Yen. Un moment « Liz TRUSS » pourrait être proche, tandis que l'énorme épargne japonaise pourrait avoir de plus en plus intérêts à se rapatrier sur les taux japonais, au détriment des titres américains ou européens.

Dans le contexte très incertain lié à l'arrivée de Donald TRUMP, aux élections en Allemagne et aux incertitudes en France, entre autres, la gestion a démarré l'exercice 2025 avec une sensibilité quasi nulle. Le rallongement de sensibilités de début janvier 2025 a aussitôt, dès fin janvier 2025, été coupé. Et un aller retour similaire a été effectué en février. Ce n'est qu'en mars, avec la spectaculaire remontée des taux allemands (proches de 2,90% pour le BUND) que la gestion a significativement changé de positions : 1/ rallongement durable de la sensibilité globale par hausse des positons sur le BUND et 2/ diminution de la position sur le 10 ans d'Etat US, puis inversion de position été 2025 (favorablement exposée à la hausse des taux). La résultante, une position TransAtlantique longue BUND et short USA a été maintenue et renforcée sur toute la suite de l'exercice. Ces positions n'ont pas généré de résultats significatifs sur l'exercice, avec des taux longs termes qui ont par la suite évolué dans des fourchettes étroites. Entre autres, les taux allemands n'ont jamais reperdu la hausse subie début mars.

Par ailleurs, après la dissolution de l'Assemblée Nationale en France le 9 juin 2024, et les incertitudes politiques majeures suscitées et confirmées avec quatre gouvernements successifs dans les 18 mois suivants, dans un contexte de dérives incontrôlées des déficits publics, la gestion a maintenu les protections prises en 2024 en se protégeant contre les hausses des taux à long terme français. Après une prise de profits lors de la démission de François BAYROU fin août 2025, la protection a été remise en place au même niveau. Ces protections ont été légèrement perdantes sur l'exercice, puisqu'au final l'écart de taux France Allemagne ne s'est pas agrandi, tandis que le portage était négatif.

Pour l'avenir, la gestion gardera une grande mobilité sur ses positions de taux, avec la capacité à reprendre des sensibilités négatives favorablement exposées aux hausses de taux. En effet, contrairement à un large consensus, la gestion pense que les régimes d'inflations ont changé par rapport à ceux connus dans les décennies 1990, 2000 et 2010. Les raisons sont principalement :

1/Changements structurels des marchés du travail du fait principalement des démographies (moins d'actifs, plus de retraités), d'immigrations restreintes pour des raisons sociétales et politiques (dont Brexit, fermetures des frontières US et ou avec le COVID, etc), fortes mortalités y compris dans la population active (COVID, OPIOIDES/FENTANYL). Malgré les crises, les taux de chômage restent aux plus bas, les postes non pourvus restent très supérieurs à ceux de la décennie 2010-2019, et en conséquence les hausses de salaires sont plus faciles à obtenir, surtout après la poussée inflationniste récente (boucle prix-salaires).

2/Les gigantesques relances budgétaires des années précédentes (Aux USA : au moins 15% du PIB pour 2021 après autant en 2020, et encore 6 à 8% du PIB en déficit budgétaire ces quatre dernières années), couplées aux assouplissements quantitatifs des Banques Centrales, ont provoqué des injections monétaires massives. Inflationnistes. Les retraits de ces liquidités sont depuis 2022 très modérés, comme en attestent les bilans des Banques Centrales encore très au-dessus de ceux de la décennie passée.

3/Fragmentation du Monde et Démondialisation. Le commerce mondial a cessé de croître plus vite que le PIB, et ce commerce se régionalise impliquant moins d'importations de déflations.

4/Le réchauffement climatique occasionne de plus en plus de sinistres coûteux. Les « Transitions » climatiques, énergétiques et écologiques sont nécessaires mais coûteuses aussi. Ces sinistres croissants (inévitables à horizon quelques décennies) et ces « Transitions » ont ou auront des prix ! Inflationniste.

5/Un scénario pré guerre mondiale se met peu à peu en place, avec le bloc Chine-Russie-Corée du Nord-Iran qui s'oppose clairement au bloc de démocraties occidentales, principalement USA-Europe-Japon-Corée du Sud-Australie-Israël. Les guerres sont très inflationnistes….

Du fait de la construction du portefeuille, pour être « PEAble », et du fait de la rareté des OPCVM de taux « PEAbles », ces expositions aux marchés de taux se font quasi exclusivement à travers des contrats futures sur titres d'Etat allemand à 10 ans (BUND) et sur les emprunts d'Etat des Etats Unis d'Amérique du nord à 10 ans.

La contribution de cette gestion sur les taux, sur l'exercice, a été globalement légèrement négative.

Expositions sur les marches actions

Début 2025, un très grand nombre de fondamentaux n'incitaient pas à un opximisme excessif : 1/L'arrivée de Donald TRUMP au pouvoir avec les incertitudes multiples impliquées dont celles sur les droits de douanes, 2/Les tendances incertaines aussi sur les désinflations et donc sur les marchés de taux (cf. supra), 3/ Les croissances atones en Europe et sans perspectives de dynamismes en Chine, 4/ Des perspectives mitigées sur les résultats d'entreprises notamment en Europe et 5/ Les valorisations très élevées notamment des marchés actions US après deux années de fortes hausses des indices en 2023 et 2024 (PE de Schiller proche des plus hauts de 1929 et 2000, Price/Book, Capitalisation boursière rapportée au PIB (Indicateur « Warren Buffet »), etc).

La gestion a donc neutralisé son exposition globale actions proche de celle de son indicateur de référence (soit 20% de l'actif) et plutôt par valeurs inférieures, soit dans une fourchette [17% ; 20%]. Les choix sectoriels actions étaient plutôt défensifs avec les TELECOM (Plutôt domestique et défensif, permettant d'échapper aux effets négatifs des droits de douanes et ou de la baisse du $) ou le secteur PETROLE ET GAZ (Ratios peu élevés, rendements importants, protecteur en cas de chocs sur les prix du gaz et ou du pétrole). Trois choix géographiques ou sectoriels étaient plus offensifs : le Japon, les pays émergeants et le secteur BASIC RESSOURCES.

La forte hausse des marchés actions européens début 2025 a donc été faiblement mise à profit, mais les choix géographiques et sectoriels ont été au contraire très porteurs avec de nette surperformances du Japon ou des TELECOMS. Le secteur PETROLE ET GAZ, pourtant délaissé par le consensus, a également délivré d'excellentes performances plus tard dans l'année.

A la fin du premier trimestre et juste avant le « Liberation day », la gestion a coupé graduellement sa position sur le secteur « BASIC RESSOURCES », redoutant des effets forts sur les croissances économiques et sur ce secteur (dont tariffs sur l'acier entre autres). Si cet acte de gestion paraissait totalement justifié, notamment dans la grande phase de stress de début avril, il eut été avisé de revenir plus tard dans l'année sur ce secteur qui a très bien performé en fin d'exercice. Mais cela n'a pas été fait.

Au printemps, puis à l'été, la gestion a réduit ses positions sur le Japon, puis inversé ses positions en sous pondérant ce pays. Si les positions longues ont généré des gains significatifs en cette première partie d'exercice, les sous pondérations ultérieures ont rendu une partie de ces gains.

Le secteur PETROLE ET GAZ a donné d'excellentes performances été 2025. Compxe tenu des perspectives baissières sur les prix du pétrole et du gaz, et de la belle performance du secteur, la gestion a peu à peu coupé ses positions.

Le secteur TELECOM a très bien performé en première partie d'année, occasionnant de légères réductions d'expositions et des contributions aux performances très positives, mais a rendu une très grande partie de ces contributions positives en fin d'exercice. La gestion a donc repondéré ce secteur en fin d'exercice.

Enfin, un secteur exposé à la baisse du $ et en partie aux droits de douanes, le secteur « ALIMENTATIONS ET BOISSONS » a été rentré en portefeuille après une baisse jugée excessive par rapport aux indices européens (jusqu'à -20%) alors même qu'il présente certains aspects défensifs.

Fin 2025, si les anticipations de désinflations et donc de baisses de taux ont été contrariées à de nombreuses reprises sur l'année (Cf. supra), et si les hausses de résultats des entreprises n'ont pas été aux RDV en Europe, et décevants aux USA hors « 7 Magnifiques », les marchés n'en ont pas tenu compxe. Pour le SP500, après deux années de suite à près de 25% de hausses, pour une hausse en deux ans (2023 et 2024) de plus de 53%, 2025 affiche encore une hausse de presque 20%. Les concentrations des hausses sur quelques titres sont maintenant bien plus importantes qu'en 2000. En conséquence, les ratios de valorisations ont encore monté : Price Earning Ratio (PER) de plus de 23 sur le S&P500, et corrigé du cycle (PER de Schiller) aux plus hauts de 2000 et 1929. Prime de risques aux plus bas d'un quart de siècle, malgré la stabilité des taux. Dans ce contexte, qui ressemble fort à « l'exubérance irrationnelle » des développements de bulles, la gestion devrait rester très prudente en 2026.

Dans cette année 2025 compliquée et tumultueuse, la gestion sur les actions n'a pas donné de résultats nets et durables. Mais l'explication principale de la sous performance sur la partie actions vient cependant des concentrations des hausses de marchés actions sur quelques titres en Europe aussi, et en conséquence des sous performances marquées des OPCVM actions Europe en portefeuille par rapport aux benchmarks actions. Or, par construction, pour être « PEABLE », ces OPCVM représentent plus de 60% de l'actif. Leurs sous performances par rapport aux couvertures expliquent ainsi l'essentiel de la contre performance sur la partie actions.

Par ailleurs, la gestion étant obligée, pour construire son portefeuille en OPCVM « PEAble » mais avec une exposition actions tempérée, de couvrir des positions actions par des contrats futures actions, dans une opxique de minimisation de risques, la gestion a décidé de maintenir à niveaux élevés la part des investissements en ETF directement indexés sur les sous-jacents des contrats à terme servant de couverture, en l'occurrence sur des ETF indexés sur l'EUROSTOXX 50 face à des couvertures sur le contrat à terme sur l'EUROSTOXX 50. Ceci a contribué à réduire les risques et la volatilité de l'OPCVM.

RESULTATS

Sur l'exercice, du 31/12/2024 au 31/12/2025, la performance des parts C du FCP est de +3,16%, la Valeur Liquidative de celles-ci passant de 102,03€ à 105,25€.

Toujours sur la même période, à titre purement indicatif, la performance de l'indicateur de comparaison et d'appréciation a posteriori composé de : 80% €STR Capitalisé +
20% Euro Stoxx® est de +6,40%

La contre-performance sur l'année 2025 s'explique principalement par les contreperformances de presque toutes les gestions d'OPCVM Europe contre les benchmarks, et donc de presque tous les OPCVM en portefeuille, alors que la construction de CM-AM TEMPERE EUROPE (pour être PEAble) oblige à être longs OPCVM et shorts indices. Les autres facteurs de performances (choix sectoriels, expositions taux) n'ont pas permis de compenser.

• Règlement SFDR et Taxonomie

Article 6
La stratégie de gestion de l'OPC n'intègre pas d'approche extra financière contraignante, les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité des investissements telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 ne sont pas prises en compte par les équipes de gestion afin de ne pas limiter les possibilités d'investissement qui pourraient potentiellement réduire les opportunités de l'OPC. Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le Règlement (UE) 2020/852.
Toutefois, la gestion de l'OPC intègre partiellement le risque en matière de durabilité puisque Crédit Mutuel Asset Management applique à l'ensemble de ses OPC :
- une politique de suivi des controverses visant à détecter les valeurs sur lesquelles des controverses apparaissent. En fonction de l'analyse menée, les valeurs concernées sont maintenues ou exclues,
- une politique d'exclusion sectorielle disponible sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management :
https://www.creditmutuel-am.eu/fr/professionnels/finance-responsable/politiques-sectorielles.html
Les OPC gérés par des sociétés de gestion extérieures au groupe Crédit Mutuel et dans lequel l'OPC est investi peuvent adopter une approche différente en matière de risque de durabilité. La sélection de ces OPC peut générer des écarts en termes d'approches, de critères ou de techniques de gestion extra financière des actifs sous-jacents.

• Politique sectorielle

La politique d'exclusion sectorielle en vigueur est disponible sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management :
https://www.creditmutuel-am.eu/fr/professionnels/finance-responsable/politiques-sectorielles.html

Conformément à la stratégie de gestion figurant dans le prospectus, le fonds a été investi à plus de 75% en titres éligibles au PEA.

• Frais de gestion indirects calculés

95 627,60 EUR

- **Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)**

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

RAPPORT COMPTABLE

- ## INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

- ## Commission de mouvement et frais d'intermédiation

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est consultable sur le site internet : www.creditmutuel-am.eu et/ou auprès de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT, 128 Bd Raspail – 75006 PARIS.

- ## Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social. La politique de vote s'inscrit dans le prolongement de la politique d'investissement, dont l'objectif est la recherche d'une performance régulière sur le long terme dans le respect des orientations de gestion des fonds. Elle intègre les particularités de chaque pays en termes de droit des sociétés et de gouvernement d'entreprise. Les principes de la politique de vote de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT sont les suivants :
- respect des droits des actionnaires minoritaires et équité entre les actionnaires,
- transparence et qualité des informations fournies aux actionnaires,
- équilibre des pouvoirs entre les organes de direction,
- pérennité et intégration de la stratégie long terme des entreprises,
- soutien des meilleures pratiques de gouvernement d'entreprise. Dans les fonds d'actionnariat salarié, les droits de vote attachés aux titres de l'entreprise sont exercés par le Conseil de surveillance.

- ## Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

Les intermédiaires sélectionnés figurent sur une liste établie et revue au moins une fois par an par la société de gestion. La méthode retenue est un scoring global annuel de chaque intermédiaire permettant de lui attribuer une note qui conditionne son maintien ou non dans la liste des intermédiaires autorisés. La note obtenue est basée sur les éléments spécifiques et considérés comme déterminants. Il s'agit par ordre d'importance décroissante : de l'engagement de la part de l'intermédiaire sur les quantités à négocier et à livrer, de la qualité de l'exécution, de la réactivité lors de la réception/passation d'ordres, du nombre d'incidents de règlement/livraison, de la pertinence des informations communiquées. Le respect des tarifs négociés conditionne le maintien de l'intermédiaire dans la liste.

- ## Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de la valeur en risque absolue.

Pour mémoire, depuis le 01/10/2024, une VaR est calculée sur le fonds nourricier comme un fonds classique.
- Pour chaque fonds, 3 calculs différents sont effectués : VaR historique, VaR paramétrique, VaR Monte Carlo.
Nous reportons la pire des 3.
- Les données Min/Max/Moyenne pour chaque fonds sont calculées sur une base mensuelle : ici celle du mois de décembre 2025.

Méthode VAR			
Levier au 31/12/2025	**Niveau minimum**	**Niveau maximum**	**Niveau moyen**
100%	1,84%	9,23%	3,25%

• Politique de rémunération

La Politique de rémunération des Sociétés de Gestion du Groupe La Française encadre la rémunération de l'ensemble des membres du personnel.

Le Groupe La Française veille au respect d'une politique de rémunération, source de valorisation et de motivation pour ses équipes et s'assure qu'à niveau de poste et de responsabilité équivalent, les rémunérations soient attribuées avec équité.

La Politique est déterminée de manière à éviter les situations de conflits d'intérêts. Elle promeut une gestion saine et efficace du risque et n'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque, le règlement et les documents constitutifs des FIA ou OPCVM ou incompatibles avec l'intérêt des clients.

A- Processus Opérationnel

Le comité des Nominations et des Rémunérations de GLF a pour mission de déterminer et de mettre en œuvre les actions nécessaires au respect par la filière de ses obligations réglementaires en la matière. Il rend compte de ses travaux au conseil de surveillance de GLF, qui les soumettra à l'approbation du comité des Nominations et des Rémunérations faitier Crédit Mutuel Alliance Fédérale.
En complément de la supervision du calcul du bonus pool, le comité des Nominations et des Rémunérations de GLF propose les rémunérations des membres du directoire du Groupe La Française, des responsables des lignes métiers, ainsi que celles des responsables des fonctions de contrôle (c'est-à-dire le directeur des risques, de la Conformité et du contrôle interne actifs cotés, le directeur des risques, de la Conformité et du contrôle interne actifs non cotés, le directeur du Pilotage des risques et risques opérationnels, DPO, le directeur Juridique et Conformité Distribution & Transverse).
Ces propositions sont soumises à l'approbation du comité des Nominations et des Rémunérations faitier Crédit Mutuel Alliance Fédérale.
Les recommandations du comité des Nominations et des Rémunérations de GLF s'inscrivent dans le cadre des lignes directrices de Crédit Mutuel Alliance Fédérale) sur la gestion de rémunérations (individuelles et collectives) et des carrières des membres des CODIR-COMEX.

B- Personnel Identifié

Pour les Sociétés de Gestion on entend par Personnel Identifié les personnes suivantes, lorsque leurs activités professionnelles ont une incidence substantielle sur les profils de risques des Société de Gestion ou des FIA ou OPCVM qu'ils gèrent :
- Les gérants ;
- Les membres de la Direction Générale ;
- Les preneurs de risques c'est-à-dire les membres du personnel occupant des postes clés ayant une influence notable sur les décisions d'investissement et la gestion des risques ;
- Les personnes exerçant une fonction de contrôle ;

- Les personnes placées sous l'autorité des Sociétés de Gestion qui, au vu de leur rémunération globale, se situent dans la même tranche de rémunération que les membres de la Direction Générale et des preneurs de risques.

C- Rémunérations

La Politique de Rémunération repose sur et met en place les principes suivants :

- L'équité : La Française veille au respect d'une Politique, source de valorisation et de motivation pour ses équipes et s'assure qu'à niveau de poste et de responsabilité équivalent, les rémunérations soient attribuées avec équité. Le respect de l'équité intervient tant lors des recrutements qu'au cours de la vie du contrat de travail et concerne plus particulièrement l'égalité salariale entre hommes et femmes.
- L'alignement des intérêts : la Politique contribue activement à l'attraction de nouveaux talents, à la fidélisation et à la motivation des collaborateurs, ainsi qu'à la performance de La Française sur le long terme, dans l'intérêt de ses clients, de ses actionnaires et de ses collaborateurs.
- La valorisation de la performance associée à une maitrise du risque, dans le respect des réglementations applicables : le montant total des rémunérations ne doit pas entraver la capacité de La Française à renforcer le niveau de ses fonds propres. L'enveloppe de rémunération variable affectée aux collaborateurs concernés doit être cohérente non seulement avec les objectifs individuels qui lui sont assignés, mais également avec les objectifs du département auquel ils appartiennent.

La Française attache une importance particulière au lien entre le processus annuel d'appréciation individuelle des compétences et des performances qualitatives et quantitatives et l'évolution des rémunérations, qui ne peuvent être dissociés. La Française s'engage notamment à promouvoir la performance de manière constante en prenant en considération lors de la détermination de la rémunération, les risques, ainsi que la réalisation d'objectifs de performance individuels et collectifs ambitieux, n'encourageant pas de comportements inappropriés, et visant au respect des valeurs du Groupe.

La Française a ainsi fait de la philosophie d'alignement entre ses résultats et les rémunérations l'une de ses priorités. L'absence de résultat ou des résultats insatisfaisants peuvent entrainer la diminution ou l'absence de versement de la rémunération variable.

La Française tient à soumettre le système de rémunération à une gouvernance d'entreprise établie ainsi qu'à une stricte conformité avec les procédures, règlements internes, législation sociale et législation du secteur financier.

Aux fins de la Politique, la rémunération applicable à l'ensemble du personnel du Groupe La Française se compose au minimum d'une part fixe qui rémunère la capacité du collaborateur à tenir son poste de façon satisfaisante.

Toutefois, pour certains membres du personnel, cette part de rémunération peut être complétée d'une part variable (en numéraire) qui vise à reconnaitre la performance individuelle du collaborateur concerné, ses contributions et son comportement, la performance de l'unité opérationnelle à laquelle il appartient et les résultats des sociétés du Groupe dans leur ensemble.

D'une manière générale, un équilibre approprié est établi entre les parts fixe et variable de la rémunération globale du collaborateur, quand ce dernier bénéficie d'une rémunération variable. En toute hypothèse, la part fixe représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale pour qu'une politique pleinement souple puisse être exercée en matière de part variable, notamment en préservant la possibilité de réduire la part variable et qu'elle soit réduite à zéro dans certaines circonstances. Par ailleurs, la rémunération des membres du personnel vise à être motivante tout en étant dans la moyenne du marché.

Les critères quantitatifs et qualitatifs d'évaluation de la performance dépendent de la fonction occupée par le collaborateur.
Les critères, quantitatifs (financiers) et qualitatifs (non-financiers), sont évalués de manière pluriannuelle, à la fois au niveau de l'entité, du département concerné et du collaborateur.
Les critères quantitatifs couvrent une période suffisamment longue pour permettre d'appréhender correctement les risques liés à l'activité du collaborateur.
Les critères qualitatifs sont par exemple le degré de satisfaction des clients ou le strict respect par le collaborateur des règles internes. Ils traduisent également l'implication des collaborateurs dans le développement et le déploiement du dispositif de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme.
Les critères quantitatifs et qualitatifs sont pondérés de manière à fournir des incitations adéquates au collaborateur sur le long-terme. Dans cette optique, un objectif de gestion des risques et de conformité commun à tous les collaborateurs fait l'objet d'une évaluation séparée pour chaque collaborateur.
Les critères sont repris en annexe IV de la présente politique de rémunération.

Pour toute rémunération variable excédant 100 000 euros, la première tranche de 50% sera payée en numéraire fin mars N+1. La tranche de 50% restante (Tranche Reportée) fera l'objet d'une acquisition progressive et échelonnée sur 3 périodes de 1 an chacune.

La rémunération variable des responsables des fonctions de contrôle est directement déterminée par le Comité des Nominations et des Rémunérations Groupe. La part fixe de la rémunération est privilégiée s'agissant des fonctions de contrôle. En ce qui concerne la détermination de la part variable de leur rémunération, l'évaluation des performances est effectuée en toute indépendance. Plus précisément, afin d'éviter les conflits d'intérêts, l'évaluation des performances des fonctions de contrôle s'appuie essentiellement sur des critères non financiers.

La Politique est déterminée de manière à éviter les situations de conflits d'intérêts et pour prévenir les prises de risques inconsidérées ou incompatibles avec l'intérêt des clients du Groupe. Pour l'année civile 2024, les rémunérations sont réparties ainsi (en €) :

Effectif (toute personne présente au cours de l'année et rémunérée (totalité ou partielle)) : 331
Total Rému. DADS 2024 : 20 496 203,76 €
Fixe : 18 866 203,76 €
%fixe : 92,05 %
Variable 2024 : 1 630 000,00 €
Nb bénéficiaire variable : 74
% du variable : 7,95 %
Total rému. Cadres dirigeant : 2 440 843,93 €
Total rému. Preneurs de risques : 7 523 159,90 €

La Politique de rémunération a été revue en 2024.

La Politique est revue et validée par le Conseil de Surveillance du Groupe assisté par le Comité des rémunérations Groupe et par le Comité des rémunérations des Entités du Groupe.
Par ailleurs, elle a fait l'objet d'une évaluation interne centrale et indépendante dont les résultats s'avèrent satisfaisants.

De plus amples informations quant à la gouvernance et aux principes directeurs de la Politique de rémunération sont disponibles sur le site internet de La Française : www.la-francaise.com

- ## Evènements intervenus au cours de la période

30/06/2025 Modification du SRI : MAJ SRI - CHANGEMENT DE METHODE

03/11/2025 Caractéristiques juridiques : Renouvellement du mandat CAC (31/12/2031)

Bilan actif au 31/12/2025 en EUR

	31/12/2025	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	**0,00**	**0,00**
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)[1]	**0,00**	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations convertibles en actions (B)[1]	**0,00**	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées (C)[1]	**0,00**	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances (D)	**0,00**	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	**18 072 871,69**	**19 000 776,20**
OPCVM	9 459 518,31	9 711 494,06
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne	5 475 557,38	5 901 363,14
Autres OPC et fonds d'investissements	3 137 796,00	3 387 919,00
Dépôts (F)	**0,00**	**0,00**
Instruments financiers à terme (G)	**354 038,92**	**443 593,62**
Opérations temporaires sur titres (H)	**0,00**	**0,00**
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	0,00
Titres financiers empruntés	0,00	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Prêts (I)	**0,00**	**0,00**
Autres actifs éligibles (J)	**0,00**	**0,00**
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	**18 426 910,61**	**19 444 369,82**
Créances et comptes d'ajustement actifs	**287 873,37**	**139 922,83**
Comptes financiers	**16 094,92**	**697 516,72**
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II[1]	**303 968,29**	**837 439,55**
Total Actif I + II	**18 730 878,90**	**20 281 809,37**

(1) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

Bilan passif au 31/12/2025 en EUR

	31/12/2025	31/12/2024
Capitaux propres :		
Capital	17 719 444,25	19 460 585,54
Report à nouveau sur revenu net	0,00	0,00
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice	559 437,95	360 040,39
Capitaux propres I	**18 278 882,20**	**19 820 625,93**
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	**0,00**	**0,00**
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00	0,00
Instruments financiers à terme (B)	**354 029,71**	**443 593,63**
Emprunts	**0,00**	**0,00**
Autres passifs éligibles (C)	**0,00**	**0,00**
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	**354 029,71**	**443 593,63**
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	**31 870,29**	**17 589,81**
Concours bancaires	**66 096,70**	**0,00**
Sous-total autres passifs IV	**97 966,99**	**17 589,81**
Total Passifs : I + III + IV	**18 730 878,90**	**20 281 809,37**

Compte de résultat au 31/12/2025 en EUR

	31/12/2025	31/12/2024
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	92 754,24	101 561,77
Produits sur obligations	0,00	0,00
Produits sur titres de créance	0,00	0,00
Produits sur des parts d'OPC *	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Produits sur prêts et créances	0,00	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	0,00
Autres produits financiers	11 292,01	8 620,46
Sous-total Produits sur opérations financières	**104 046,25**	**110 182,23**
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Charges sur emprunts	0,00	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	0,00
Autres charges financières	-1 748,45	-2 605,89
Sous-total charges sur opérations financières	**-1 748,45**	**-2 605,89**
Total Revenus financiers nets (A)	**102 297,80**	**107 576,34**
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	40 259,78	46 489,86
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00	0,00
Autres produits	0,00	0,00
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-115 062,74	-120 974,30
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00	0,00
Impôts et taxes	0,00	0,00
Autres charges	0,00	0,00
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	**-74 802,96**	**-74 484,44**
Sous total revenus nets avant compte de régularisation C = A + B	**27 494,84**	**33 091,90**
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	**-380,76**	**-633,58**
Revenus nets I = C + D	**27 114,08**	**32 458,32**
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	-38 612,25	111 149,25
Frais de transactions externes et frais de cession	-14 044,44	-16 051,28
Frais de recherche	0,00	0,00
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00	0,00
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	**-52 656,69**	**95 097,97**
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	**-21 599,94**	**3 212,01**
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	**-74 256,63**	**98 309,98**
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	651 817,30	220 656,85
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	-8 588,56	13 156,23
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00	0,00
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations G	**643 228,74**	**233 813,08**

Compte de résultat au 31/12/2025 en EUR

	31/12/2025	31/12/2024
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	**-36 648,24**	**-4 540,99**
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	**606 580,50**	**229 272,09**
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice **J**	0,00	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice **K**	0,00	0,00
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	**0,00**	**0,00**
Résultat net = I + II + III - IV	**559 437,95**	**360 040,39**

* Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

Stratégie et profil de gestion

Cet OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire. Il a pour objectif de gestion d'offrir une performance nette de frais liée à l'évolution des marchés actions et taux, sur la durée de placement recommandée. L'allocation d'actifs et la performance peuvent être différentes de celles de la composition de l'indicateur de comparaison.
Cette forme de stratégie de gestion pour laquelle le gérant a une latitude dans l'allocation d'actifs ne requiert pas d'indicateur de référence. Toutefois, la performance de l'OPCVM pourra être rapprochée de celle d'un indicateur de comparaison et d'appréciation a posteriori composé de : 80% €STR Capitalisé + 20% Euro Stoxx®.
Les indices sont retenus en cours de clôture et exprimés en euro, dividendes réinvestis.
Il tient compte de la capitalisation des intérêts pour l'€STR.

Le prospectus de l’OPC décrit de manière complète et précise ses caractéristiques

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimé en Euro	31/12/2025	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021
Actif net total	**18 278 882,20**	**19 820 625,93**	**20 594 540,34**	**21 311 053,22**	**21 973 047,99**
PART CAPI C					
Actif net	18 278 882,20	19 820 625,93	20 594 540,34	21 311 053,22	21 973 047,99
Nombre de parts	173 657,469	194 250,851	205 570,229	218 897,544	218 964,338
Valeur liquidative unitaire	105,25	102,03	100,18	97,35	100,34
Distribution unitaire sur revenu net (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	-0,27	0,66	-5,23	6,08	-4,57

• REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :
- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

• Comptabilisation des revenus

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui de la méthode du coupon encaissé.

• Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

• Affectation des sommes distribuables

Part C :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

• Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

- **Frais de gestion fixes (taux maximum)**

		Frais de gestion fixes	Assiette
C	FR0011572478	1,2 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 1,06 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,14 % TTC maximum	Actif net

- **Frais de gestion indirects (sur OPC)**

		Frais de gestion indirects
C	FR0011572478	2,5% TTC maximum Actif net

- **Commission de surperformance**

Part FR0011572478 C

Néant

- **Rétrocessions**

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes… Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

• Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Néant			

• Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

- **Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

- **Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.
Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :
Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.
Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :
- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

- **Titres d'OPCVM, de FIA ou de fonds d'investissement en portefeuille :**

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

- **Parts d'organismes de Titrisation :**

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

- **Acquisitions temporaires de titres :**

• Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois
• Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
• Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

- **Cessions temporaires de titres :**

• Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
• Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

- **Valeurs mobilières non cotées :**

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

- **Titres de créances négociables :**

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :
- BTF/BTAN :
Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.
- Autres TCN :
Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.
Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

- **Contrats à terme fermes :**

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :
- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Opérations d'échanges (swaps) :**

• Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
• Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
• L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
• Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

- **Contrats de change à terme :**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

• Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

• Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
• Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
• Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
• Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

• Description des garanties reçues ou données

- **Garantie reçue :**

Néant

- **Garantie donnée :**

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et des opérations d'acquisition / cession temporaire des titres, l'OPC peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces ou en titres financiers pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, et en espèces et en obligations d'Etat éligibles pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres.

Ces garanties sont données sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :
- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne, au prix du marché ou selon un modèle de pricing. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.
- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit selon l'analyse de la société de gestion.
- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA de type monétaire), soit investies en OPCVM/FIA de type monétaire, soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit.
- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.
- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.
- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

• Informations complémentaires

Les coûts exceptionnels liés au recouvrement des créances pour le compte de l'OPCVM ou à une procédure pour faire valoir un droit peuvent s'ajouter aux frais récurrents facturés à ce dernier et affichés ci-dessus.

Les frais réels de fonctionnement et autres services pourraient être supérieurs au taux forfaitaire maximum autorisé, dans ce cas, la société de gestion prendra en charge le dépassement. Par ailleurs, la société de gestion pourrait être amenée à provisionner le taux maximum forfaitaire si les frais réels de « fonctionnement et autres services » étaient inférieurs au taux affiché.

• Compléments d'information concernant le contenu de l'annexe

- **Annexe :**

1. Concernant le tableau d'Exposition directe aux marchés de crédit :

Les notations financières de 2 agences sont utilisées pour déterminer la qualité de l'investissement.
La notation peut s'appliquer à un émetteur et/ou à un titre.
Il existe deux types de rating : la note long terme (plus d'un an), plus détaillée, et la note court terme
La règle appliquée consiste à retenir

- En priorité, la note du titre si elle existe
- Ensuite, la note long terme de l'émetteur
- En dernier lieu, la note court terme

2. Concernant le tableau d'Inventaire des actifs et passifs :

Le secteur d'activité est renseigné selon la classification Industry Classification Benchmark avec la typologie Sous-secteur.

Evolution des capitaux propres

	31/12/2025	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	**19 820 625,93**	**20 594 540,34**
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	923 999,27	1 312 407,59
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-3 083 809,89	-2 448 324,95
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	27 494,84	33 091,90
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	-52 656,69	95 097,97
Variation des Plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	643 228,74	233 813,08
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	**18 278 882,20**	**19 820 625,93**

Annexes des comptes annuels

Nombre de titres émis ou rachetés :

	En parts	En montant
PART CAPI C		
Parts souscrites durant l'exercice	8 915,036	923 999,27
Parts rachetés durant l'exercice	-29 508,418	-3 083 809,89
Solde net des souscriptions/rachats	-20 593,382	-2 159 810,62

Commissions de souscription et/ou rachat :

	En montant
PART CAPI C	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00

Annexes des comptes annuels

Ventilation de l'actif net par nature de parts

Code ISIN de la part	Libellé de la part	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part	Actif net de la part (EUR)	Nombre de parts	Valeur liquidative (EUR)
FR0011572478	PART CAPI C	Capitalisable	EUR	18 278 882,20	173 657,469	105,25

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
Actif						
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	-7 854,79	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Options	0,00	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Swaps	0,00	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Autres instruments financiers	0,00	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Total	**-7 854,79**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition sur le marché des obligations convertibles - par pays et maturité de l'exposition

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	**16,10**	0,00	0,00	0,00	16,10
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	**-66,10**	0,00	0,00	0,00	-66,10
Hors-bilan					
Futures	**NA**	3 699,34	0,00	0,00	-1 837,56
Options	**NA**	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	**NA**	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	**NA**	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**NA**	**3 699,34**	**0,00**	**0,00**	**-1 887,56**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) – ventilation par maturité

exprimés en milliers d'Euro	[0 - 3 mois] +/-	]3 - 6 mois] +/-	]6 mois -1 an] +/-	]1 - 3 ans] +/-	]3 - 5 ans] +/-	]5 - 10 ans] +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	16,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	-66,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	-1 837,56	0,00	0,00	1 243,74	0,00	2 455,60	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**-1 887,56**	**0,00**	**0,00**	**1 243,74**	**0,00**	**2 455,60**	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché des devises

exprimés en milliers d'Euro	USD +/-				Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	99,80	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	16,10	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swap	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**115,91**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe aux marchés de crédit

exprimés en milliers d'Euro	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

exprimés en milliers d'Euro	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	**0,00**	
Instruments financiers à terme non compensés	**0,00**	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	**0,00**	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	**0,00**	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	**0,00**	
Titres financiers empruntés	**0,00**	
Titres reçus en garantie	**0,00**	
Titres financiers donnés en pension	**0,00**	
Créances		
Collatéral espèces	**0,00**	
Dépôt de garantie espèces versé	**0,00**	
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		**0,00**
Instruments financiers à terme non compensés		**0,00**
Dettes		
Collatéral espèces		**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

code ISIN	Dénomination du fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
FR0000979239	CM-AM PEA SERENITE	CREDIT MUTUEL AM	Monetaire	France	EUR	2 711 867,67
FR0007054358	AMUNDI EUROSTOXX 50	Amundi	Actions	France	EUR	3 076 047,00
FR0010455808	CM-AM PEA SECURITE	CREDIT MUTUEL AM	Monetaire	France	EUR	2 763 689,71
FR0010828913	LAZARD ALPHA EURO SRI	Lazard Alpha Euro	Actions	France	EUR	498 670,02
FR0011631019	CM-AM PME-ETI ACTIONS-C	CREDIT MUTUEL AM	Actions	France	EUR	255 718,95
FR0013079753	BEST BUSINESS MODELS-IPC EUR	Montpensier Finance SAS/Fund Parent	Actions	France	EUR	1 040 502,89
FR0013289535	BDL CONVICTIONS-I	BDL Capital Management SAS	Actions	France	EUR	1 551 296,11
FR0013385010	CM-AM CONVICTIONS SMALL & MIDCAP EURO-IC	CREDIT MUTUEL AM	Actions	France	EUR	714 038,68
IE00004PGEY9	JPM EUROZONE REI EQ ACT ETF	JPMorgan US Research Enhanced Index Equity Active UCITS ETF	Actions	Irlande	EUR	121 335,00
IE00B4K6B022	HSBC EURO STOXX 50 UCITS ETF	HSBC EURO STOXX 50 UCITS ETF	Actions	Irlande	EUR	3 137 796,00
LU0308864965	MAINFIRST TOP EUROPN IDEAS-C	MainFirst - Top European Ideas Fund	Actions	Luxembourg	EUR	1 165 883,30
LU0870553533	DNCA INVST-SRI EURP GRW-FEUR	DNCA FINANCE	Actions	Luxembourg	EUR	1 036 026,36
Total						**18 072 871,69**

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes – ventilation par nature

	31/12/2025
Créances	
Souscriptions à recevoir	0,00
Souscriptions à titre réductible	0,00
Coupons à recevoir	0,00
Ventes à règlement différé	121 624,60
Obligations amorties	0,00
Dépôts de garantie	163 032,23
Frais de gestion	3 216,54
Autres créditeurs divers	0,00
Total des créances	**287 873,37**
Dettes	
Souscriptions à payer	0,00
Rachats à payer	0,00
Achats à règlement différé	-21 924,11
Frais de gestion	-9 946,18
Dépôts de garantie	0,00
Autres débiteurs divers	0,00
Total des dettes	**-31 870,29**
Total des créances et dettes	**256 003,08**

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Frais de gestion, autres frais et charges

PART CAPI C	31/12/2025
Frais fixes	115 062,74
Frais fixes en % actuel	0,60
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	40 259,78

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2025
Garanties reçues	0,00
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2025
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00
Titres reçus en garantie	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/12/2025
Parts d'OPC et de fonds d'investissements			
	FR0013385010	CM-AM CONVICTIONS SMALL & MIDCAP EURO-IC	714 038,68
	FR0010455808	CM-AM PEA SECURITE	2 763 689,71
	FR0000979239	CM-AM PEA SERENITE	2 711 867,67
	FR0011631019	CM-AM PME-ETI ACTIONS-C	255 718,95
Total			**6 445 315,01**

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	**27 114,08**	**32 458,32**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**27 114,08**	**32 458,32**
Report à nouveau	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	**27 114,08**	**32 458,32**
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	27 114,08	32 458,32
Total	**27 114,08**	**32 458,32**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôts totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôts unitaires	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-74 256,63**	**98 309,98**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	**-74 256,63**	**98 309,98**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**-74 256,63**	**98 309,98**
Affectation:		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	-74 256,63	98 309,98
Total	**-74 256,63**	**98 309,98**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Parts d'OPC et fonds d'investissements			**16 485 823,93**	**90,19**
OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne			**9 459 518,31**	**51,75**
AMUNDI EUROSTOXX 50	EUR	47 580	3 076 047,00	16,83
BDL CONVICTIONS-I	EUR	890,439	1 551 296,11	8,49
BEST BUSINESS MODELS-IPC EUR	EUR	3 356,7858	1 040 502,89	5,69
CM-AM CONVICTIONS SMALL & MIDCAP EURO-IC	EUR	19 071,546	714 038,68	3,90
CM-AM PME-ETI ACTIONS-C	EUR	1 319,295	255 718,95	1,40
DNCA INVST-SRI EURP GRW-FEUR	EUR	3 528,0993	1 036 026,36	5,67
JPM EUROZONE REI EQ ACT ETF	EUR	3 000	121 335,00	0,66
LAZARD ALPHA EURO SRI	EUR	682,829	498 670,02	2,73
MAINFIRST TOP EUROPN IDEAS-C	EUR	12 266	1 165 883,30	6,38
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne			**3 888 509,62**	**21,27**
CM-AM PEA SECURITE	EUR	99,348	1 176 641,95	6,44
CM-AM PEA SERENITE	EUR	12 718,04	2 711 867,67	14,83
Autres OPC et fonds d'investissements			**3 137 796,00**	**17,17**
HSBC EURO STOXX 50 UCITS ETF	EUR	51 600	3 137 796,00	17,17
Titres mis en déposit			**1 587 047,76**	**8,68**
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne			**1 587 047,76**	**8,68**
CM-AM PEA SECURITE	EUR	134	1 587 047,76	8,68
Total			**18 072 871,69**	**98,87**

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	**0,00**	**0,00**		**0,00**		**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – actions

Instruments financiers à terme – actions				
Libellé instrument	**Quantité/Nominal**	**Valeur actuelle présentée au bilan**		**Montant de l'exposition en Euro (*)**
		Actif	**Passif**	**+/-**
Futures				
DJ ESX TELE 0326	120,00	70 395,00	0,00	2 062 980,00
DJ STOXX600 0326	42,00	3 150,00	0,00	1 315 020,00
E-MINI NASD 0326	-3,00	0,00	28 621,39	-1 186 724,02
MINI MSCIEM 0326	9,00	9 420,47	0,00	405 389,63
Mini SP500 0326	7,00	26 508,38	0,00	2 038 911,58
MSCI CHINA 0326	10,00	2 314,70	0,00	287 847,84
NIKKEI 225 0326	-4,00	2 084,93	0,00	-3 851,60
SPMIB40 0326	2,00	12 340,00	0,00	272 874,50
STX50E-EUX 0326	-235,00	0,00	262 655,00	-13 609 813,50
STXE 600 PR 0326	19,00	10 127,00	0,00	562 580,50
Sous total		**136 340,48**	**291 276,39**	**-7 854 785,07**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**136 340,48**	**291 276,39**	**-7 854 785,07**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – taux d'intérêt

Instruments financiers à terme – taux d'intérêts				
Libellé instrument	**Quantité/Nominal**	**Valeur actuelle présentée au bilan**		**Montant de l'exposition en Euro (*)**
		Actif	**Passif**	**+/-**
Futures				
BUND-EUX 0326	35,00	0,00	31 230,00	4 464 950,00
EURO-OAT-EU 0326	-19,00	10 940,00	0,00	-1 837 566,00
Tnote 10Y-C 0326	-21,00	19 825,44	0,00	-2 009 350,27
TNote 2Y-CB 0326	7,00	0,00	1 107,62	1 243 743,88
Sous total		**30 765,44**	**32 337,62**	**1 861 777,61**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**30 765,44**	**32 337,62**	**1 861 777,61**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – de change

Instruments financiers à terme – de change				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – sur risque de crédit

Instruments financiers à terme – sur risque de crédit				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – autres expositions

Instruments financiers à terme – autres expositions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devise utilisées en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
Total	**0,00**	**0,00**		**0,00**		**0,00**	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Options					
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Swaps					
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Autres instruments					
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	18 072 871,69
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	-154 935,91
Total instruments financiers à terme - taux	-1 572,18
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	490 901,29
Autres passifs (-)	-128 382,69
Total = actif net	**18 278 882,20**

KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Fonds Commun de Placement CM-AM TEMPERE EUROPE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025
Fonds Commun de Placement
CM-AM TEMPERE EUROPE
128, boulevard Raspail - 75006 Paris

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Fonds Commun de Placement
CM-AM TEMPERE EUROPE

128, boulevard Raspail - 75006 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux porteurs de parts,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif CM-AM TEMPERE EUROPE constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et règlementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense

KPMG S.A.

Signature numérique de
Nicolas Duval Arnould
KPMG le 17/04/2026 19:03:27

Nicolas Duval-Arnould
Associé